

PROCEDURE D'URGENCE

La présente procédure s'applique aux cas suivants :

- ❖ **En cas d'incendie/ d'explosion**
- ❖ **En cas de prise d'otage**

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE / EXPLOSION

- **Alerter** : choisir la personne la plus apte et le bon moment pour transmettre aux secours adaptés un message construit et complet reflétant la situation. Un début d'incendie doit :

- ❖ Donner l'alerte immédiate : « **Au feu... Au feu... Au feu ...** »



- ❖ Contacter immédiatement le responsable sécurité : 699526232/696938235

- **Evacuer** : libérer les lieux tout en prenant de façon ordonnée et calme l'issue de sortie jusqu'au point de rassemblement, indique par le panneau ci-dessous.



- **Contre le feu** : utiliser l'extincteur pour s'attaquer au feu afin de réduire sa propagation jusqu'à l'arrivée des secours appropriés. Et cela par une personne formée.



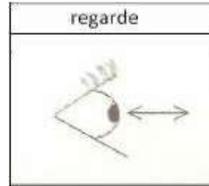
- **Appeler les secours** : si toutes les flammes ne sont pas contrées en totalité, contacter par ordre de priorité les services d'urgence suivant :

- ❖ Sapeurs-pompiers : au **18 ou 118**
- ❖ SAMU : au **15 ou 115**
- ❖ Gendarmerie : au **17 ou 117**



CONSIGNES EN CAS D'AGGRESSION

- **Ecouter** : tout en étant attentif aux doléances du terroriste. Ecoutez et observez discrètement le terroriste.



- **Obéir / Obtempérer** : Ne parler qu'à sa demande, ne jouez pas au héros.



- **Etre calme** : garder son calme, ne pas jouer au héros.
- **Alerter discrètement** : en cas de dissimulation d'un objet de communication, informer en tout discrètement la personne la plus apte et le bon moment pour transmettre aux secours adaptés un message construit et complet reflétant la situation.